

Pratiques à risque addictif

Contrat d'accompagnement

▷ Engagements de l'entreprise

Aménager le poste de travail en fonction des restrictions médicales temporaires liées à la consommation d'alcool

Aménager si besoin des horaires pour se rendre aux consultations spécialisées

Rester à l'écoute du salarié, comprendre ses difficultés, sans porter de jugement

▷ Engagements du salarié

Respecter sa sécurité et celle de ses collègues

Ne pas venir alcoolisé au travail

Se rendre aux rendez-vous de suivi réguliers du médecin du travail :
une prochaine visite aura lieu le

Prévenir sa hiérarchie en cas de rechute

▷ Engagement commun

Faire des points réguliers (entreprise, salarié, médecin du travail)